



## FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 21 AOÛT 2018

### Projet de règlement encadrant la consommation de cannabis

Le conseil municipal souhaite modifier l'article 5.16 du règlement sur la qualité de vie à la suite de la légalisation du cannabis prévue le 17 octobre prochain. Ainsi, à la date d'entrée en vigueur de la *Loi sur le cannabis*, il sera seulement possible de fumer et de consommer du cannabis à l'intérieur des limites de tout immeuble résidentiel privé ainsi qu'à l'intérieur des limites des terrains de ces propriétés privées. Le fait de fumer ou d'inhaler du cannabis sur le territoire de Lorraine, à l'exception de ce qui est mentionné, constituera une infraction.

### Ressources humaines

Le directeur général a déposé la liste du personnel embauché au cours du mois. Nicolas Simard et Félicia Dunford ont joint les rangs du personnel de la piscine à titre de moniteurs-sauveteurs. Ils seront en poste jusqu'au 3 septembre.

Jamine Kemp-Bouchard, qui occupait déjà le poste de commis junior à la bibliothèque, passe du statut d'employé à temps partiel à celui d'employé à temps plein.

Benoit Blais, journalier-chauffeur auxiliaire à la division des Travaux publics, a signifié son intention de mettre fin à son lien d'emploi avec la Ville le 21 juillet dernier. Merci pour ces années de bons services !

### Report de la date de dépôt du rôle triennal d'immobilisation

Le conseil municipal souhaite se prévaloir du droit de reporter, au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre, le dépôt du rôle triennal d'immobilisation tel que le prévoit la *Loi sur la fiscalité municipale*, afin que la firme Les estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et associés inc. puisse compléter la saisie des données.

### Remise de la médaille du Souverain à Denise Douville

La Ville tient à féliciter la Lorraine Denise Douville, récipiendaire de la Médaille du souverain pour les bénévoles, qui lui a été remise par le maire Jean Comtois à l'occasion d'une cérémonie s'étant déroulée à la maison Garth.

Cette médaille, décernée dans le cadre du Régime canadien de distinctions honorifiques, souligne des réalisations bénévoles exceptionnelles dans un large éventail de domaines. M<sup>me</sup> Douville s'est méritée cet honneur pour avoir participé au Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt depuis pas moins de 25 ans!

Un engagement que M. Comtois n'a pas manqué de souligner : « C'est toujours très inspirant de voir des personnes de notre communauté consacrer autant de temps et d'énergie à aider les autres. Nous sommes choyés de compter des gens de cœur tels que M<sup>me</sup> Douville parmi nos citoyens! »



De gauche à droite : Le maire Jean Comtois, Georgette Beaudet, Denise Douville, René Douville.